



Divorce pour faute adultère

Par **cricrib**, le **07/08/2013** à **14:40**

bonjour,

mon mari a rencontré quelqu'un d'autre nous voulons divorcer mais il n'est pas d'accord pour me verser une indemnité compensatoire.

je lui demande 300€/mois tout en sachant qu'il gagne entre 2000 et 2200 €/mois moi mon salaire est de 1387€/mois

est ce que je peux demander un divorce pour faute et pensez vous que ce que je demande en indemnité est justifier?

j'ai travaillé pendant 3 ans dans son entreprise sans être déclarée et je veux être indemnisée pour cela aussi je lui réclame 10000€ en compensation

nous allons quand même essayer de trouver un terrain. pour info nous sommes propriétaire d'une maison

en vous remerciant par avance de votre réponse

je ne sais plus comment agir

Par **youris**, le **07/08/2013** à **14:45**

bjr,

un divorce pour faute n'apporte aucun avantage particulier.

même un époux fautif peut demander et obtenir une prestation compensatoire.

vous avez le choix entre plusieurs types de divorce et il faut toujours un avocat.

vous pouvez consulter ce lien:

<http://vosdroits.service-public.fr/N159.xhtml>

cdt